

## Récépissé de dépôt d'un formulaire de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé un formulaire de demande d'examen au cas par cas de la nécessité de réaliser une étude d'impact de votre projet.

Le délai d'instruction de votre dossier est de TRENTE CINQ JOURS. Ce délai court à compter de la complétude de votre dossier, soit QUINZE JOURS à compter de la réception du formulaire, SAUF SI l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement vous demande dans ce délai de :

- de remplir la ou les cases du formulaire qui ne l'auraient pas été;
- de transmettre la ou les annexes obligatoires manquantes.

A l'expiration du délai de TRENTE CINQ JOURS courant à compter de la complétude du formulaire, l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement doit rendre une décision vous informant de la nécessité ou non de réaliser une étude d'impact.

Si aucune décision n'était rendue à l'issue de ce délai, cette absence de réponse vaudrait obligation pour vous de réaliser une étude d'impact.

Cette décision, ou une mention de l'absence de décision, est mise en ligne sur son site internet. Elle figure dans le dossier d'enquête publique ou de procédure de mise à disposition du public.

(à remplir par l	'autorité administrative de l'Etat compétente
	en matière d'environnement

Cachet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement :

Le projet ayant fait l'objet d'une demand	le d'examen au cas
par cas n°	a été déposé
auprès de l'autorité administrative de l'Etc	at compétente en
matière d'environnement le//	

#### Délais et voies de recours

La décision d'examen au cas par cas peut faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique ou d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

En cas de décision implicite valant obligation de réaliser une étude d'impact, le destinataire de la décision doit, à peine d'irrecevabilité du recours contentieux, former un recours administratif préalable auprès de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement qui a pris la décision.



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception : 13/06/2012 Dossier complet le : 19/06/12

N° d'enregistrement : FO 74 12 POOO1

1. Intitulé du projet

CENTRALE PHOTO VOLTAIQUE ROCHECHWART DE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

BRUNET (Président)

Lauis

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes du Pays de la Nétéorête

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne BRUNET Laurs morale

RCS / SIRET

101/10101011 f1 81/11 0101 f11 81/11 S1

Forme juridique EPC (

### Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734\*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du proje

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
26	ourage de production d'électricité à portri de l'énergre solaire installé au sol. Défichement et premuers boisements sommis à autorisation.
51	Défichement et premiers boisements sommis à autorisation.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Défichement de 0,20 ha peuplés d'espèces herbacées similaires à celles des bordures de forêt, mélancées aux des essences d'arbustes (nonces) et des arbres juvénites (connailler sanguin, noisetiers.)
4.2 Objectifs du projet

Développement de la zone autisanale

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Vente des teuais paux infrallation d'une centrale photovoltaique

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d' Elle concernera	exploitation concernant le défichem. Le champ de panneaux photovoltaiques	ent. à réaliser
4.4.1 A quelle(s) procédure(s) adminis	istrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? ttive de l'Etat compétente en matière d'environnement devra	
autorisation de	défrèchement	
	ure d'autorisation ce formulaire est rempli	
Permis de con	sient	
	rojet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de unités de l'opération - préciser les unités de l'opération de l'opé	
Solvericis	Paucalle 0.6 ha	Valeur
senjace	2 Parcelle 946 ha a défricher 0,20 ha	•
4.6 Localisation du projet	EN LUI SUR	
Adresse	Coordonnées géographiques Long. QQ • 51 1/2 2 " 9 E Lat. 43	5°50'58"2 N.
Za des Plats	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°	
87600 Rochecharant	Point de départ : Long ° ' Lat	<u>'</u> "_
87600 Rochechaaur	Point d'arrivée : Long ° _ ' _ Lat	
	Communes traversées :	
	Rochechwart	
4.7.1 Si oui, cette installation ou cet o	ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui 🗵	Non
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au		
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un travaux?	programme de Oui 🗵 Non 🗌	
Si oui, de quels projets se compose le Centrale photo		
5. Sensibilité	environnementale de la zone d'implantation envisagée	
5.1 Occupation des sols	The second secon	
Quel est l'usage actuel des sols sur le lie	eu de votre projet ?	
Zone en fuide		
Existe-t-il un ou plusieurs documents d'u	urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme	Non 🗍

Non

concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

# PLU 25 septembre 2009.

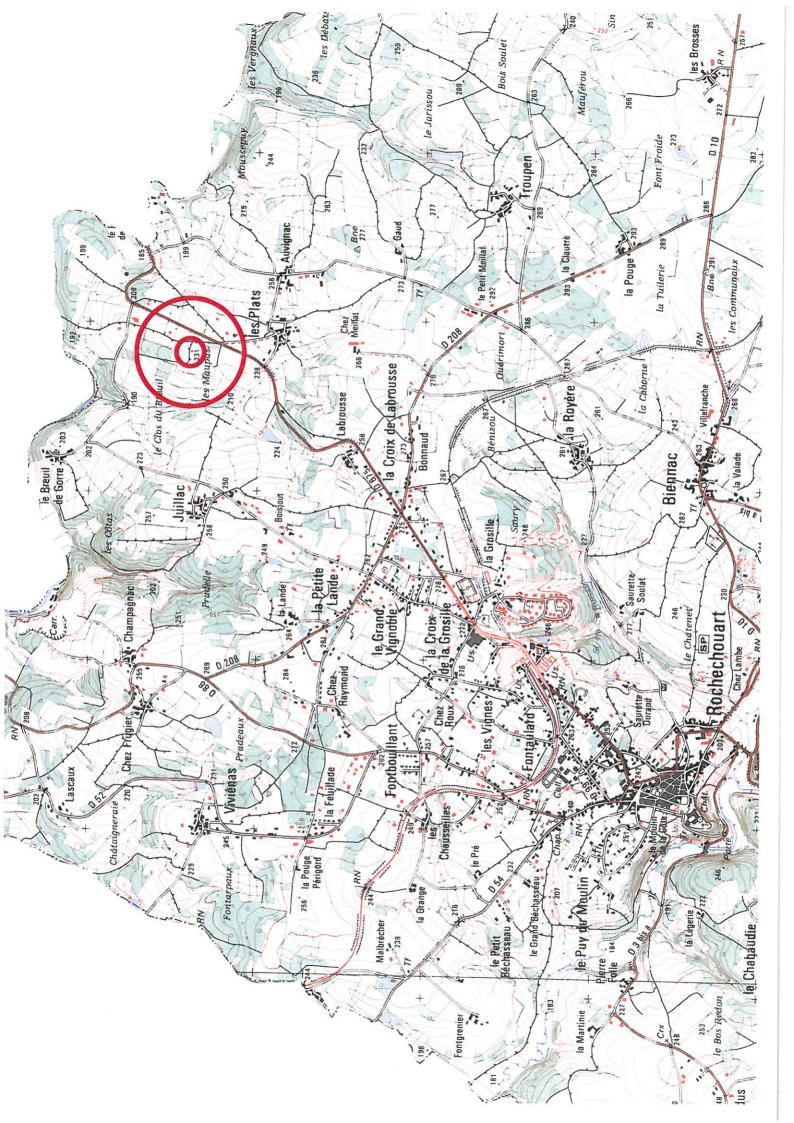
Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documen environnementale ?	ts ont-	ils fait	l'objet d'une évaluation Oui 🗌 Non 🔀
<b>5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implar</b> Complétez le tableau suivant, par tous moyens utile <a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude">http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude</a>	s, not	amme	agée : nt à partir des informations disponibles sur le site internet
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
en zone de montagne ?			
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	X		PNR. Pingard - Low with
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		$\boxtimes$	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		$\boxtimes$	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?			
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?			
dans une zone de répartition des eaux ?		$\boxtimes$	

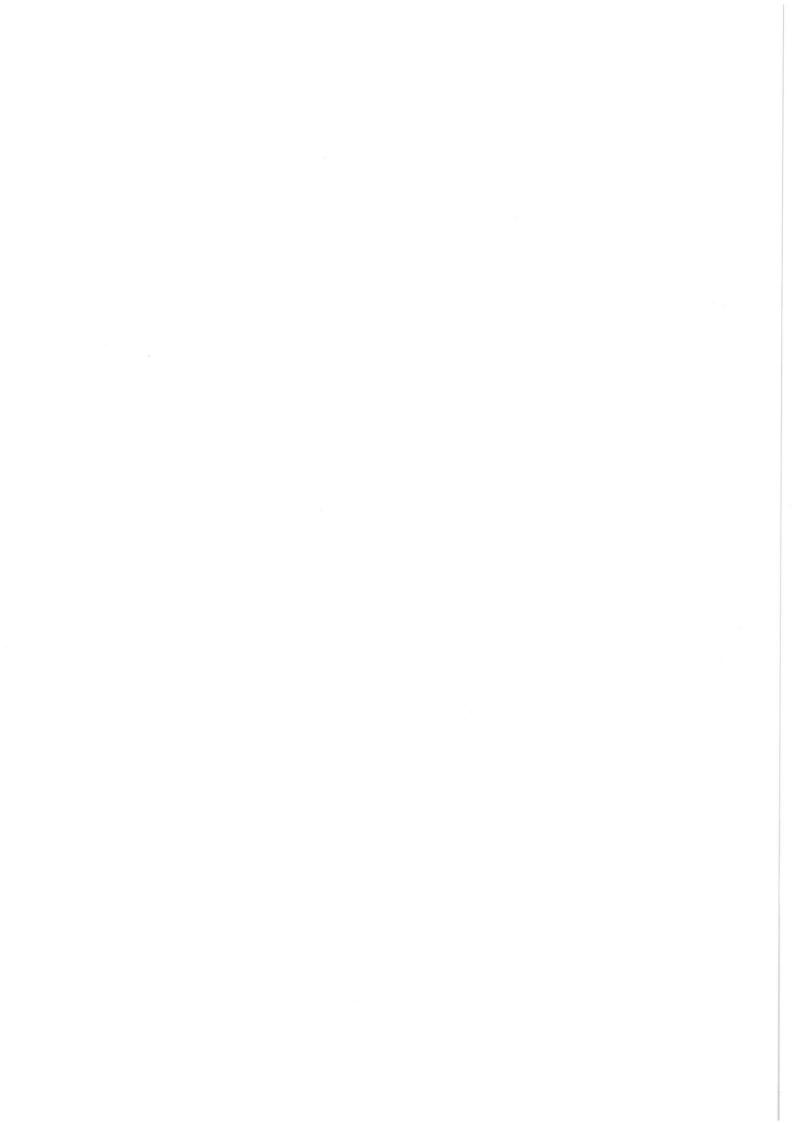
	rimètre de protection rapprochée eau destiné à l'alimentation humo			X	
dans un site	nscrit ou classé ?			$\boxtimes$	
Le projet se	situe-t-il, dans ou à proximité :		Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site No	atura 2000 ?			$\boxtimes$	(Etanj de la paye à 10 km).
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?				$\boxtimes$	
	6. Caractéristiques de l'impac	t pote	ntiel c	lu proj	et sur l'environnement et la santé humaine
6.1 Le projet Veuillez con	<b>envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir</b> npléter le tableau suivant :	-		The second second	
Dom	aines de l'environnement :	Oui	No n		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		Ķ		
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X		
	Est-il excédentaire en matériaux ?		Ą		
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?				
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X		
Milieu naturel	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		Ø		
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		A		

	Est-il concerné par des risques technologiques ?		B	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		ѝ	
	Est-il source de bruit ?		X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		$\boxtimes$	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des		应	
Commodité	nuisances olfactives ?		$\boxtimes$	
s de voisinage	Engendre-t-il des vibrations ?		$\boxtimes$	
	Est-il concerné par des vibrations ?		$\times$	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses?		$\boxtimes$	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		$\times$	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?			
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		Ż	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	×		création d'emplois
vie / Population	sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	sont-e	lles su	création d'emplois sceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus?

6.3 L	Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, décrivez lesquels :
	7. Auto-évaluation (facultatif)
qu'il	regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
de de	Etude d'impact déjà réalisée. (CD ci-joint)  Le projet photovoltaique a pour but de développer la 2 A  Rochechaout avec la création de plusieurs emplois.  D'une importance économique capitale pour la communaute  communer ce projet est prioritaire pour le territoire.
014	8. Annexes
0.1 A	Annexes obligatoires
	Objet
K	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
K	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ; G-Eucle d'impact.
N,	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé; d. Etade d'impach.
	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;
8.2 A	Lutres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire
	llez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les es auxquelles elles se rattachent
	Objet
C	Détude d'impact.

	9. Engagement et sig	gnature	9			
Je certifie su	r l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus					
Fait à	Rochecharart	le,	13	juin	2012	
Signature	DU PAYS DE LA  PRETEORITE  *					





Département : HAUTE VIENNE

Commune : ROCHECHOUART

Section : B Feuille : 000 B 01

Échelle d'origine : 1/2500 Échelle d'édition : 1/2500

Date d'édition : 13/06/2012 (fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46 ©2011 Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES |

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

-----

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : LIMOGES

Centre des Finances Publiques 30, Rue Cruveilhier 87050

87050 LIMOGES Cedex 2 tél. 05/55/45/59/07 -fax

Réception de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

